



Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

École de la Volière

Projet éducatif



JUIN 2009

Présentation

Le présent document constitue le projet éducatif de l'école primaire De la Volière de St-Colomban de la Commission scolaire la Rivière-du-Nord. Dans sa forme actuelle, il est présenté au Conseil d'établissement de l'école pour adoption dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le contenu du projet éducatif actuel a donc été élaboré au cours de l'année scolaire 2003-2004-2005 et révisé en juin 2009, par l'ensemble de l'équipe-école avec la participation active de la direction et sous sa supervision.

L'école a tout d'abord procédé à un portrait des forces et des faiblesses de l'établissement dans le cadre de l'élaboration du plan de réussite. À partir de ce diagnostic, on a choisi un nombre d'orientations générales, en tenant compte des orientations nationales énoncées par le Ministère de l'Éducation dans le cadre de la réforme scolaire et des orientations stratégiques de la Commission scolaire.

Nous avons identifié, dans le vécu de l'école, des activités, programmes et mesures à conserver et à développer, puisque qu'ils actualisaient déjà les orientations. Nous avons défini les objectifs du nouveau plan de réussite de l'école en fonction de ces orientations et d'identifier des actions concrètes à mener afin de traduire le mieux possible les intentions du présent projet éducatif dans l'ensemble du vécu de l'école.

Caractéristiques de l'école et de la clientèle

Caractéristiques du milieu

L'école De la Volière, de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, est située au 549 ch. de la Rivière-du-Nord à Saint-Colomban. Construite en 2001, elle est située dans un quartier boisé éloigné des centres de chaque municipalité dont elle dessert la clientèle.

La clientèle de l'école provient de deux municipalités soit la ville de Saint-Colomban et celle de Mirabel (secteur Saint-Canut et de Mirabel-en-haut). Ces municipalités vivent un développement florissant et sont une zone tampon mi-urbaine, mi-rurale. Plusieurs nouvelles familles s'y installent. Depuis son ouverture, la clientèle est en évolution et augmente à chaque année.

À cause de la présence active des adultes et d'un encadrement efficace, le milieu scolaire proprement dit n'est pas violent et les incidents de violence physique sont exceptionnels. Les parents participent bien aux rencontres organisées par les enseignants, les portes ouvertes et les présentations des projets des élèves.

Sur le plan ethnolinguistique, la grande majorité des élèves sont des Québécois francophones de naissance et l'école n'a pas de réalité multiethnique significative.

Caractéristiques de l'école

L'école est de grande taille (plus de 520 élèves en 2008-2009).

À ce jour, l'équipe-école se compose d'abord d'une trentaine d'enseignants, généralistes et spécialistes et de deux techniciennes en éducation spécialisée. Des services professionnels à temps partiel sont également assurés en psychologie et en orthophonie ainsi que, en collaboration avec le CLSC, en santé et en travail social. Une direction, une direction-adjointe et le personnel de soutien (secrétariat et concierge) complètent les effectifs. Un service de garde, animé par une équipe d'éducateurs (trices), accueille plus de 150 élèves. L'école offre aussi le service de dîners surveillés. Tous les élèves dînent à l'école compte tenu que l'école se situe dans une zone à risque élevée et que le transport est offert à tous les enfants donc aucun marcheur.

Rôle et structure du projet éducatif

Rôle du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de cohérence et de développement.

Au terme d'une démarche dans laquelle se sont engagées toutes les personnes concernées par la vie de l'école, le projet éducatif traduit des intentions communes, qui découlent de la raison d'être de l'école ou, si l'on préfère, de sa mission.

L'école De la Volière a, comme toute école québécoise, une finalité commune définie dans les orientations ministérielles, et particulièrement dans la Loi 180 sur l'instruction publique.

L'école a également la mission d'intégrer dans son projet éducatif les orientations stratégiques de la Commission scolaire, comme le prescrit la loi 124.

Elle a enfin une mission particulière qui lui vient des besoins de sa clientèle ainsi que des valeurs partagées par la communauté scolaire locale. Derrière ces choix d'orientations se profile une conception de l'apprentissage et de l'éducation à laquelle adhèrent les membres de l'école.

Le projet éducatif ne prétend pas décrire ce que toutes les écoles québécoises ont en commun : les documents d'orientation du Ministère et le Programme de formation y pourvoient abondamment. Son rôle est de préciser ce que notre école a de particulier, ce qui la différencie des autres écoles, ce qui la caractérise. Il ne remplace donc pas le projet éducatif national : il s'y ajoute, l'éclaire, le précise ou l'enrichit, selon le cas, et décrit les accents particuliers que l'établissement apporte à la mission éducative générale de l'école.

Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation.

Le projet éducatif est la mémoire de l'établissement.

Il vise d'abord à préciser, de façon explicite les priorités permanentes de l'école, au-delà des variations conjoncturelles et des changements de programmes ou de personnel. C'est l'outil qui, pour les prochaines années, permettra à un nouvel arrivant dans l'école, de comprendre les éléments essentiels de la culture institutionnelle et de se les approprier, afin de mieux s'intégrer à l'équipe-école et de travailler dans la même direction. C'est sa fonction de référence.

Le projet éducatif est la boussole de l'établissement.

Il vise aussi à donner de la cohérence à l'action éducative, à réduire la part de hasard ou d'arbitraire dans le choix des priorités et dans la prise de décision. Dans un contexte où les énergies et les ressources sont nécessairement limitées, il fournit des critères permettant d'affecter prioritairement celles-ci aux projets et aux actions les plus susceptibles de faire progresser l'école dans le sens souhaité. Il débouche sur le plan de réussite de l'école, qui traduit en mesures concrètes les orientations définies par le projet éducatif. C'est sa fonction d'orientation.

Le projet éducatif est la vitrine de l'établissement.

Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées à l'école, le projet éducatif est un outil de reddition de comptes qui permet de faire le point et d'évaluer le vécu de l'établissement à la lumière de critères et d'indicateurs.

Il faut souligner que le projet éducatif vise à inspirer et non à limiter. Il décrit les directions dans lesquelles l'équipe-école a choisi de faire un effort collectif autour de priorités communes.

Toutefois, dans la mesure où cela demeure compatible avec les orientations institutionnelles, chacun demeure libre de mettre un accent personnel sur l'un ou l'autre des éléments du projet éducatif ou sur des aspects du vécu de l'école qui n'ont pas été retenus comme des priorités collectives : les initiatives personnelles demeurent, elles aussi, importantes.

Le projet éducatif couvre l'ensemble des dimensions de la vie de l'élève à l'école. Il ne se limite pas à telle ou telle activité ponctuelle, à tel cours ou à telle manifestation. Il touche tout autant à la pédagogie et à la vie scolaire qu'aux services et à l'organisation de l'école. On verra qu'un effort significatif a été fait pour analyser les impacts de chaque orientations générales sur les différents aspects de la vie de l'élève à l'école. Le but du projet éducatif est de permettre l'aménagement d'un environnement de qualité centré sur la réussite et qui réponde aux intentions de l'école et aux besoins de la clientèle.

Projet éducatif local et projet éducatif national

La réforme scolaire actuellement en cours se présente comme une tentative de solution aux nombreux problèmes du monde de l'éducation. Notre école profite de son premier projet éducatif pour présenter ses choix pédagogiques, les préciser et faire en sorte qu'ils influencent la pédagogie dans la classe. Elle a donc tenu compte, dans ces choix, d'un certain nombre d'éléments fondamentaux de la réforme. Plusieurs des orientations générales se rattachent directement à des compétences transversales ou à des domaines généraux de formation. Nous signalerons, lorsque ce sera pertinent, les liens directs à établir entre certaines orientations et la réforme.

Les orientations générales et leur grille de lecture:

L'école De la Volière vise à **instruire**, **socialiser** et **qualifier** ses élèves; il s'agit là, d'ailleurs, des trois grandes missions de l'école québécoise.

Pour chacune des orientations, on retrouve :

- l'**énoncé** de l'orientation;
- sa **justification**, c'est-à-dire les raisons qui ont amené l'école à la retenir et, lorsqu'il y a lieu, la valeur éducative sous-jacente;
- l'identification de certains éléments du **vécu actuel** de l'école qui actualisent cette orientation. Ces éléments ne sont pas exhaustifs : on n'a retenu, à titre d'illustration, que quelques éléments représentatifs du vécu institutionnel de l'école;
- son ou ses **objectifs**, qui précisent les aspects de l'orientation générale qui seront particulièrement actualisés au cours des prochaines années. Il ne s'agit pas de moyens d'action proprement dits (qui apparaîtront dans le plan de réussite de l'école), mais d'une clarification de l'orientation.

Les orientations générales du projet éducatif

Instruire

Orientation 1:

L'ÉCOLE VISE À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DES COMPÉTENCES À LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

La maîtrise de la langue est un outil indispensable d'accès à l'ensemble des savoirs et de l'organisation de la pensée. C'est aussi la condition de la poursuite des études et la marque de l'appartenance à la culture québécoise. Comme outil de communication, c'est enfin un élément essentiel de la compétence transversale *Communiquer efficacement* du Programme de formation.

Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants:

1. VISER À 90% LE TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE DE TOUS LES ÉLÈVES À TOUS LES CYCLES D'ICI 3 ANS
2. OBTENIR UN TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE SUPÉRIEUR À 85% POUR TOUS LES ÉLÈVES D'ICI 3 ANS

Toute compétence intègre certaines techniques et procédures que l'élève doit approfondir et maîtriser d'une année à l'autre. Qu'il s'agisse d'un code d'autocorrection, de techniques méthodologiques de recherche d'information, de normes de présentation ou de stratégies de lecture et d'écriture, il importe que ces outils techniques soient cohérents entre eux et, idéalement, uniformes pour toute l'école. De cette façon, l'élève pourra s'appuyer sur ses connaissances antérieures et s'y référer au besoin. En ce sens, l'équipe-école devra donc se concerter et voir à l'établissement formel de ces éléments méthodologiques en produisant un référentiel éventuellement intégré dans l'agenda scolaire.

L'élève doit percevoir l'écriture et la lecture comme des outils de communication utiles dans tous les domaines de la vie. Animée par cette préoccupation, l'équipe-école proposera à l'élève des situations d'écriture et de lecture diversifiées aussi bien dans des contextes libres que structurés. De plus, elle poursuivra les efforts déjà entrepris pour implanter la **littérature jeunesse** à tous les cycles.

La langue est au cœur de la communication. Par ce fait, il est important de stimuler l'élève à utiliser une variété de modes d'expression. L'école vise donc à créer des situations d'apprentissages qui permettront aux élèves de mieux s'exprimer et de se faire comprendre dans leur langue par le biais du théâtre, de l'informatique, de la chanson, etc. Elle constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines.

ORIENTATION 2 :

L'ÉCOLE VISE À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DES COMPÉTENCES LIÉES À LA MATHÉMATIQUE

Cette orientation se développe en fonction de l'objectif suivant :

- Augmenter le taux de réussite en mathématique pour tous les élèves à 85% d'ici 3 ans.

Les mathématiques sont importantes pour notre avenir. Nous devons développer cette compétence et toutes les connaissances en lien pour assurer à chaque élève un haut niveau de compréhension.

Socialiser

Orientation 3:

L'ÉCOLE DOIT ÊTRE UN MILIEU SÉCURITAIRE, NON-VIOLENT AVEC UN CLIMAT SAIN ET FAVORISANT LA RÉOLUTION PACIFIQUE DE CONFLITS.

L'élève a le droit de se scolariser dans un environnement où il se sent en sécurité et respecté. L'école affirme clairement que la diversité sociale et culturelle sont source de richesse, que toute personne a droit au respect et que les conflits doivent être résolus par des moyens pacifiques. Une attitude de **tolérance** envers l'autre, malgré ses différences, doit faire partie de l'éducation donnée à notre école. C'est la condition de base du fonctionnement social et de la création d'un climat propice aux apprentissages.

Cette orientation se développe en fonction de l'objectif suivant:

AMENER TOUS LES ÉLÈVES À APPLIQUER LE CODE DE VIE

L'école a mis en place un code de vie qui vise à une vie école harmonieuse et dans le respect de tous.

Qualifier

Orientation 4:

L'ÉCOLE DOIT DÉVELOPPER LA RÉUSSITE SCOLAIRE POUR UN SOUTIEN DES APPRENTISSAGES ADAPTÉS À LA SITUATION DE CHACUN DES ÉLÈVES.

La réussite scolaire est le but immédiat de la scolarisation. Les élèves n'apprenant pas tous de la même façon ni au même rythme, il est normal que certains d'entre eux éprouvent des difficultés lors de leur cheminement scolaire. Même si l'élève est toujours le responsable ultime de sa propre réussite, nous considérons que l'école a une responsabilité de fournir aide et soutien et d'intervenir précocement sur les difficultés scolaires avant qu'elles ne se consolident en déficits d'apprentissage et, plus tard, en décrochage scolaire.

Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants:

OFFRIR À L'ÉLÈVE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE DIFFÉRENCIÉES TOUT AU LONG DE SES ANNÉES SCOLAIRES

La variété est source d'ouverture et de motivation. L'élève fournit l'effort nécessaire à l'apprentissage s'il se sent impliqué et valorisé. Chaque enfant doit pouvoir se développer à son rythme. Il permet à l'élève de se surpasser et de vivre des défis en s'appropriant des savoirs visés. La différenciation est avant tout une manière de penser cherchant à comprendre ce dont chaque élève a besoin pour apprendre de façon plus efficiente.

L'ÉCOLE DOIT FAVORISER LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS DE L'ÉLÈVE ET LUI FOURNIR UNE AIDE APPROPRIÉE

Plus nous intervenons tôt, plus nous mettons en place les conditions favorisant la réussite de l'élève identifié. Une équipe d'intervenants doit se concerter et unifier leurs actions pour agir dans le meilleur intérêt de l'élève.